

L'AVENIR

DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT



ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 h.
Réclamations..... — 2 :
Chroniques locales..... — 4 :
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
3, Place de la Bourse, 3

ADMINISTRATION & RÉDACTION :

De 8 h. du matin à 8 h. du soir
3, PLACE DE LA BOURSE
De 8 h. du soir — jusqu'à
10, COURS DE LA LIBERTÉ, 70

ABONNEMENTS :

3 mois 6 francs 1 an
Lyon et départ^{ts} limitrophes. 5 L. 10 L. 20 L.
Pour les autres départ^{ts}.... 6 L. 12 L. 24 L.
(Étranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

Le lecteur dont le journal d'hier porte le numéro

25,180

est prié de se faire connaître, soit en se présentant lui-même, place de la Bourse n° 3, de 6 heures du matin à 8 heures du soir, soit en envoyant le journal justifié sous pli recommandé.

Il lui sera remis une somme de cent francs, sur laquelle il prélèvera vingt-cinq francs, qui seront versés en son nom, et par nos soins, à une œuvre de bienfaisance ou à une société de propagande républicaine, qu'il désignera.

Le numéro 15.494 du journal portant la date de lundi, selon l'avis qui nous est adressé par notre correspondant de Bourg, se trouve dans les invendus.

En vertu des conventions faites avec nos lecteurs, l'Administration désignera donc un nouveau numéro aujourd'hui, en remplacement de celui compris dans ces invendus, sans préjudice du numéro quotidien.

Dans le journal d'aujourd'hui donne droit à deux gratifications de cent francs chacune.

A NOS LECTEURS

L'Avenir de Lyon a promis de donner chaque jour à ses lecteurs une somme de cent francs. Pour tenir ses engagements et rester strictement dans les limites de la loi, le Conseil d'administration avise les lecteurs de l'Avenir de Lyon, qu'il désignera tous les jours publiquement, à six heures du soir, dans son local, place de la Bourse, n° 3, sans tirage et sans calcul d'aucune sorte, le numéro d'ordre au porteur duquel sera donné la somme de cent francs à titre de gratification.

C'est à nos lecteurs de s'en rapporter pour cette répartition à notre entière bonne foi.

ÉCONOMIE POLITIQUE

Il se fonde à Lyon une société d'économie politique, société populaire, dit-on, n convierait la foule à étudier de près ce qu'elle ignore, on tâcherait d'analyser à la loupe, ce mal dont la France mourra si l'on n'y prend garde.

Les mots : « économie politique » sont rébarbatifs, ils ne cachent rien que d'ennuyeux — et d'utile. On les a négligés trop longtemps sur les programmes. On s'est débattu dans le bleu pur — ou impur — de la politique courante et l'on a oublié ces questions qu'on dit secondaires et qui sont vitales.

Tant qu'il fallut monter à l'assaut de la vieille bastille, certes il ne suffisait que de la devise républicaine sur un drapeau. Il fallait faire la conquête de la place. Nous y sommes ou presque. Encore un coup d'épée et l'on aura tombé le colosse.

Mais voilà que le pays souffre ; la crise est visible ; nous nous débattons depuis un an dans la plus cruelle des tortures ; crise économiques, disent les savants.

Où est le remède ! inconnu. On n'a pas étudié ça.

C'est qu'il y a deux politiques pour un même parti : celle de l'attaque et celle de l'édification. Nous avons encore à attaquer, mais on ne songe pas assez à édifier. Et l'on néglige trop les forces économiques.

Ce sont des questions abstraites ; elles n'ont rien qui séduise, car on les a mal présentés ; elles ont été traitées par des Leroy et autres Beaulieu, professeurs patentés du

collège de France. On n'y a rien compris ou l'on a trop bien compris que les économistes officiels fleurissent la réaction à plein nez. Pourtant la République ne peut pas échapper à l'étude des problèmes fondamentaux que pose l'existence à tous citoyens groupés. La République trafique, fabrique, vend, achète, transporte, importe, exporte. La République fait activement de l'économie politique et ce ne serait pas attenter à sa vie que d'en faire théoriquement.

Disons plus : ce serait la sauver.

L'enquête ouvrière est une enquête économique. Qu'en ressortira-t-il ? Rien ou peu de chose. Parce que les 44 sont ignorants des questions qu'ils traitent et que les déposants n'ont qu'imparfaitement compris le vice du malaise dont ils souffrent, autrement cette commission a du bon. Elle prouve qu'il y a autre chose que la politique organique ; qu'il faut regarder au delà des programmes électoraux et que tandis que l'on se masse autour d'une urne, la production accomplit son œuvre.

Le travail : c'est toujours lui l'oublié en politique. Il ne compte pas, c'est le mercenaire. Il est la richesse, il est la force, il est la France — il est l'intrus.

La crise dans laquelle nous nous débattons, démontre qu'on ne l'oublie pas impunément. Il paraît qu'un certain article 11 du traité de Francfort porte un coup mortel à notre industrie, qui s'en souciait avant d'en être atteint ?

Des citoyens vont donc fonder à Lyon une société d'économie populaire.

C'est sagement pensé, l'idée est bonne, mais qu'ils prennent garde, ils pourraient bien faire pis que de la bouillie pour les chats. Ils pourraient faire de la réaction. L'économie politique est une chose excellente, il convient de n'en pas trop abuser ou de ne s'en servir qu'avec prudence. On tourne avec elle facilement à la réaction. Elle est doctrinaire en diable, elle se démontre par aphorismes. Et l'on ne sait jamais avec un aphorisme où l'on s'arrête.

Souhaitons que nos économistes n'aillent pas jusqu'à la monarchie constitutionnelle.

Le peuple donne en ce moment une rude poussée, on commence à ne plus vouloir se payer de mots ; on veut des faits. Il est possible d'arriver à un résultat tangible avec l'économie à la condition de ne se point perdre dans une arithmétique de haute fantaisie. Nos docteurs en Sorbonne nous ont déjà assez servi de viande creuse, sans que les républicains s'y mettent encore.

Heureusement, qu'à côté des économistes sont les socialistes. C'est une même école, sous un vocable différent. A bien considérer, une réforme économique n'est pas autre chose qu'une réforme sociale ; ce sont précisément des timides qui vont ouvrir ces conférences, où l'on parlera sagement et sans doute utilement des réformes à faire.

Avec l'économie, on penche ou à droite ou à gauche. A cause du milieu on penchera à gauche. Nos étudiants, à force de discuter gravement des questions si complexes, en arriveront à d'étonnantes conclusions. Ils finiront par s'apercevoir que le socialisme n'a rien d'effrayant et qu'il n'est que l'application politique de l'économie.

Jadis, les bataillons de la Croix-Rouge avaient mis sur leur étendard : « Vivre en travaillant, mourir en combattant. » Beaucoup sont morts en combattant et de leur sang ont scellé les fondations républicaines. C'est à nous, leurs fils, de chercher le meilleur moyen de vivre en travaillant.

Octave LEBESGUE.

La Dépêche, de Toulouse, reproduit une circulaire autographiée qui est répandue dans la région du Midi ; cette circulaire commence ainsi :

M....

J'ai l'honneur de vous informer qu'un Comité central destiné à grouper dans notre région toutes les forces du nouveau parti monarchique dont M. le comte de Paris est le chef, vient de se constituer à Toulouse.

« Ce Comité fait appel à tous les conservateurs ; il leur demande de s'unir à lui pour écarter les malheurs qui menacent le pays.

« Vous ne refuserez pas le concours de votre patriotisme, et, pour faciliter notre travail d'organisation et de propagande, vous consentirez, nous n'en doutons pas, de nous fournir, sur votre canton et votre commune, tous les renseignements dont nous avons besoin. »

La circulaire indique ensuite qu'un Bureau de permanence est établi à Toulouse, rue Fourbastard, 4, et qu'on y recevra les listes des électeurs que l'on sait être SUREMENT favorables aux idées monarchiques.

Allons-nous revoir les luttes des Verdets et des Grisets ?

Les assasins du général Ramel ont-ils laissé assez de descendants pour effrayer les capitouls républicains ? Nous ne le croyons guère.

La preuve que la monarchie est bien morte, c'est que la République est bien vivante. Pas une royauté n'aurait survécu à la dixième partie des conspirations qui s'ourdissent contre elle.

Intriguez, orléanistes de tous poils ; vous n'affirmez rien que la volonté et la force du gouvernement que vous prétendez tuer.

Direction de la presse

Un décret a supprimé, il y a trois semaines, le bureau de la presse au ministère de l'intérieur. Voici le rapport adressé à ce sujet par le ministre de l'intérieur au président de la République et le décret qui y est annexé.

RAPPORT

Monsieur le président, la loi du 19 juillet 1881, en faisant disparaître presque toutes les attributions que comportait une direction de la presse au ministère de l'intérieur, a eu pour effet de rendre inutile le maintien de ce service dans les conditions où il avait été créé. Déjà, il est vrai, une diminution importante de son personnel a été effectuée, et l'on peut dire qu'en fait, la direction de la presse n'existait plus depuis ces dernières années.

Toutefois, pour répondre complètement à l'esprit de la loi qui a consacré le régime de liberté pour la presse, il me paraît nécessaire de ramener à des proportions encore plus restreintes l'organisation du service actuel.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous proposer la suppression de la direction de la presse, qui sera remplacée par un simple bureau d'informations.

Si vous approuvez cette proposition, je vous prie, monsieur le président, de vouloir bien signer le décret ci-joint.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance de mon respectueux dévouement.
Le ministre de l'intérieur,
WALDECK-ROUSSEAU.

DÉCRET

Le président de la République française,
Vu le décret du 24 mai 1877 ;
Sur le rapport du ministre de l'intérieur ;
Décrète :

Article 1^{er}. — La direction de la presse est supprimée.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.
Fait à Paris, le 29 février 1884.

LA CHAMBRE

M. Brisson occupe le fauteuil de la présidence.

La Commission fait distribuer le rapport rectifié de M. Lecherbonnier. L'article concernant Paris avait déjà été supprimé.

M. Lecherbonnier demande l'ajournement de la discussion et donne pour cause l'absence de M. Waldeck-Rousseau retenu au Sénat.

M. Lefèvre combat l'ajournement. Il est repoussé à une très grande majorité. La Chambre commence donc la discussion.

M. Lefèvre, député de la Seine, trouve arbitraire le sectionnement proposé.

On sait que M. Waldeck-Rousseau avait coupé Paris en cinq morceaux constituant cinq fiefs électoraux.

M. Laroche-Joubert veut remplacer le Conseil municipal de Paris par un Conseil national.

« Paris, dit-il, appartient à la France, en raison de l'influence qu'il exerce sur ses destinées. Il ne faut pas que le pays soit à la merci d'une poignée de perturbateurs.

M. Brisson ne permet pas de traiter de la sorte les électeurs parisiens.

M. Brisson prend au sérieux M. Laroche-Joubert sans doute.

L'amendement Lefèvre qui compte un conseiller pour 25,000 habitants, en conservant les circonscriptions actuelles, est renvoyé à la commission.

M. Sigismond Laeroix montre les inconvénients du sectionnement de la population habituée aux divisions par arrondissement. Il y a des intérêts de groupes à respecter.

M. Million demande une nouvelle loi mieux en harmonie avec l'organisation du jury. Il s'oppose à la nomination d'un conseil par quartier.

Le rapporteur répond que cette question sera examinée, après le vote de la loi et sa discussion.

La discussion générale est close.

M. Calla trouve que la discussion a été trop écourtée. Il demande le maintien du statu quo.

M. Andrieux, qui est absent, demandait la même chose.

Cette motion est repoussée par 96 voix contre 365.

AU SÉNAT

Au Sénat, on discute la loi municipale.

M. de Gavardie combat l'article 74 sur les indemnités à accorder aux maires par les conseils municipaux. On vote sans discussion tous les articles jusqu'au quatre-vingt-deuxième.

Malgré un discours de M. Le Bastard, on décide qu'il faudra un arrêté du maire pour déléguer ses pouvoirs aux adjoints.

Articles de 83 à 92 adoptés.

Malgré l'opposition de l'éternel Gavardie, l'article 100, laissant la surveillance aux maires pour les sonneries religieuses, est adopté.

Une fois en veine d'adopter, le Sénat va jusqu'à l'article 125.

Et la séance se termine par la discussion sur le droit de la commune d'ester en justice.

Le projet de la commission est voté.

Par 155 voix contre 119, le Sénat décide qu'une indemnité sera donnée aux curés pour le logement, mais seulement lorsque les fabriques ne pourront pas payer.

Tous les autres articles sont votés.

M. de Gavardie provoque un tumulte indétruisible.

Ensemble de la loi est votée par 182 voix contre 85.

APRES LA SEANCE

Le ministre de la guerre maintient la suppression du volontariat d'un an.

Le gouvernement et la commission laissent les chambres libres de choisir leur mode de scrutin pour les élections de Paris.

NOS INFORMATIONS

M. Waldeck-Rousseau et M. Ferry ont de longs entretiens au sujet des prochaines élections municipales. Les deux ministres se préoccupent de l'agitation radicale et de ses conséquences. Le ministre serait d'avis de faire fermer certains cercles radicaux du Midi, qu'il n'ont pas absolument satisfait aux règlements.

Et l'on dira que la candidature officielle est morte ?

M. de Hérédia, député du 17^e arrondissement a préparé un projet de loi relatif à la création en France de banques populaires.

— Deux voyageurs importants ont traversé

Lyon cette semaine, se suivant de près et se dirigeant vers Madrid.

L'un, le prince Frédéric-Charles, l'ancien commandant en chef de l'armée allemande devant Metz, arrivait lundi dernier, dans le plus strict incognito, venant de Berlin par Belfort et Besançon. Mardi soir, il repartait après un séjour de trente-six heures.

L'autre, le général Ignatieff, descendait jeudi soir au Grand-Hôtel, où il s'est stationné que quelques heures et a continué sa route dans la direction de Madrid.

— Afin d'établir un contre-poids à la politique coloniale de la France et malgré l'assurance donnée par le gouvernement français que les récidivistes seront envoyés principalement à la Guyane, l'Angleterre est décidée à s'emparer des îles Hébrides, au mépris des engagements antérieurs conclus entre les deux puissances.

Ces agissements, contraires aux intérêts de la France, se font sentir notamment sur les côtes occidentales d'Afrique, et ils sont évidemment une riposte aux entreprises coloniales de la France à Madagascar.

— La commission chargée de modifier la loi relative au régime des aliénés a continué la révision du projet de loi tel qu'il a été adopté.

Elle se propose d'entendre prochainement M. Le Guay, directeur de l'administration communale et départementale au ministère de l'Intérieur.

— Voici les noms des vingt-six députés qui ont refusé de voter l'ordre du jour motivé sur l'affaire de Madagascar :

MM. Barodet, Bourneville, Bousquet, Brelay, Cirier, Clémenceau, Courmeaux, Delattre, Desmons, Forest, Frébault, Jules Gaillard (Vaucluse), Gatineau, Clovis Hugues, Henri de Lacretelle, Lafont, Laguerre, Laisant, Lasbaysses, Lockroy, Montheilhet, Camille Pelletier, Georges Périn, Préveraud, Tony Révillon, Salis.

— La commission relative à un service d'inspection sur les viandes salées a nommé M. Rodat, rapporteur, avec mission de réclamer, dans son rapport, un examen micrographique aussi bien sur les viandes salées que sur les viandes sur pied.

— Les droits sur l'opium rapportant au Tonkin des sommes considérables, le ministre de la marine va étudier la question de fermage de ce produit et donnera ensuite des instructions au général Millot pour faire entrer régulièrement dans nos caisses les droits qui seront perçus.

— La Commission des 44 a entendu hier M. Cochut, directeur du Mont-de-Piété de Paris.

— Plusieurs journaux assurent que le Conseil des ministres tenu dans la matinée a décidé que les vacances parlementaires iraient du 2 avril au 13 mai.

— Des estampes représentant le comte de Paris en uniforme de général, avec cette légende : Louis-Philippe II, ont été saisies dans les vitrines de certaines librairies du quartier de l'Odéon.

Le Tonkin

On croit que l'attaque de Hong-Hoa aura lieu du 5 au 11 avril. L'intention du général Millot serait de poursuivre ensuite les Pavillons noirs jusqu'à Tuyen-Quang, leur quartier général.

On croit que la paix pourrait être établie ensuite sur la base de l'amnistie pour les Pavillons noirs qui rentreraient en Chine.

Le Times, dans une seconde édition, publie la dépêche suivante :

Hong-Kong, 28 mars.

La question de l'occupation d'Amoy est discutée dans l'armée française du Tonkin. Les partisans de cette mesure font valoir les raisons suivantes :

Ce port peut être pris facilement, puis mis sans peine en état de défense : il possède un excellent mouillage et son revenu atteint 250 000 dollars.

Enfin, l'occupation d'Amoy contrarierait fort peu le commerce étranger.

— Le Télégraphe prétend que le général Millot a télégraphié que, pour occuper les villes frontières de la Chine et les principaux points stratégiques du Tonkin, il lui faudrait 4 ou 5,000 hommes de renfort.

LES GRÈVES

La Compagnie fait des efforts désespérés pour pousser les mineurs à reprendre le travail. La nuit, porions et gendarmes vont réveiller les grévistes pour les inviter à descendre dans les fosses ; ils emploient le mensonge, ils disent que les mineurs des autres localités ont repris le travail.

— Une réunion des mineurs a eu lieu à Denain. Basly a commenté la protestation formulée dans la réunion tenue dans l'après-midi par les délégués. Il a attaqué vivement la Compagnie, puis annoncé une demande de secours à l'étranger en faveur des grévistes, notamment aux Trad's Unions, qui avaient offert de l'argent au début de la grève.

L'assemblée des délégués a signé une protestation dont nous extrayons ces passages :

Diminuer les gros traitements des directeurs et employés supérieurs.

Nous demandons la suppression des dépenses de luxe pour l'organisation des Sociétés musicales créées pour l'agrément des autorités des mines :

Nous demandons si on a mis en ligne de compte pour établir la moyenne des journées de travail les gros traitements du haut personnel, car la journée moyenne n'a jamais dépassé trois francs cinquante et non quatre francs cinquante-deux.

Il est prouvé que les logements des ouvriers mineurs rapportent 5 0/0 net du prix de construction à la Compagnie.

Si l'ouvrier belge est moins payé que l'ouvrier français, il faut dire que la vie en Belgique est moins chère.

CONFÉRENCE PAULE MINCK

La salle de l'Elysée réunissait hier 600 personnes environ, pour entendre la citoyenne Paule Minck.

La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence du citoyen Taix, les citoyennes Cognet et Julien l'assistent comme assesseurs, secrétaire Grillat.

La parole est donnée à M. Ramcé, qui fait une profession de foi révolutionnaire, puis la parole est ensuite donnée à M^{me} Paule Minck, qui, dans un langage imagé, sincère, plein de conviction, flagelle la rapacité bourgeoise.

Dans le début, M^{me} Minck a des intonations de prêtresse et des gestes de tragédienne, mais elle sait habilement remuer le cœur de son public, qui l'écoute avec religion, avec passion même, et qui l'applaudit frénétiquement à mesure qu'elle entre dans le vif de la question sociale.

Cette ardente patriote prêche avec conviction la fraternité des peuples mise en arrêt par l'étranglement de l'Internationale.

M^{me} Minck traite avec une volubilité surprenante toutes les questions à l'ordre du jour.

Bien que la conférence soit contradictoire, aucun contradicteur n'a demandé la parole.

Une quête est faite en faveur des détenus politiques, qui a rapporté 25 fr. 65.

Le tout ne valait pas grand'chose, à la vérité, puisqu'il habitait au sixième étage, dans une mansarde à peu près semblable à celle d'Inès, et presque aussi nue.

Mais cette disparition et cet abandon n'en étaient pas moins extraordinaires, car ce sont, en général, les plus pauvres qui tiennent le plus aux quelques objets qu'ils possèdent, — et cela se comprend de reste.

Inès avait été transportée à l'hôpital où Ivan Daniloff remplissait les fonctions d'externe, — de telle sorte qu'il suivit toutes les phases de sa renaissance à la vie.

Il fallut six longues semaines pour que la jeunesse et la vigueur de son sang reprissent le dessus ; et encore, au bout de ces six semaines, quand vint le jour où elle dut quitter l'hospice pour faire place à une autre, plus malade, était-elle bien faible, bien pâle.

A la voir ainsi, il était évident qu'avant la crise qui avait manqué de lui enlever la vie, elle avait longtemps souffert, et moralement autant que physiquement.

Cependant, sa beauté avait résisté à tout, et sa maigreur, comme sa pâleur, ne faisaient que lui ajouter un je ne sais quoi d'idéal, d'éthéré, qui la rendait plus touchante.

Les visiteurs qui venaient à l'hospice, aux jours de réception, ne pouvaient s'em-

CHRONIQUE RÉGIONALE

LOIRE

Firminy. — Il y a quelques jours, la nommée Jeanne Chaize, dans un accès de jalousie, tira un coup de revolver sur la femme Mercier, sa voisine. Cette dernière, par un mouvement habile et instinctif, évita le projectile.

Arrêtée aussitôt pour tentative d'assassinat, la femme Chaize a comparu hier devant le tribunal correctionnel, qui l'a condamnée à deux mois de prison.

SAONE-ET-LOIRE

Chagny. — Accident de chemin de fer. — Le chauffeur Moreau, du train 2026, est tombé sur la voie du kilomètre 379/500 au moment du passage du train sur le pont de Ce-reille.

Dans sa chute, Moreau s'est grièvement blessé à la tête.

Il a été transporté à l'hôpital de Chagny.

Macon. — Le président du jury, pour le grand concours international de gymnastique de Macon, est M. Granet, chef de bataillon au 134^e de ligne.

Nous remarquons dans la composition du jury, notre compatriote, M. Thivollet, capitaine au 13^e de ligne.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 31 avril inclusivement et doivent être adressées à M. le président de la *Gauloise*.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Théâtre des Célestins.

Les Enfants, comédie en 3 actes de M. Georges Richard.

La comédie dont les Célestins viennent de nous offrir la première n'est qu'une longue suite de dissertations sur la paternité et sur les devoirs de l'homme vis-à-vis des enfants.

Malgré certaines longueurs, la pièce de M. Georges Richard a été assez bien accueillie, par un public peu nombreux. Il y a là, du reste, quelques passages qui méritent d'être entendus.

L'interprétation a été fort convenable.

Mme Jalabert a été étourdissante d'espièglerie et de gaieté dans le rôle de Lucile. Mme Vallée très convenable dans le personnage de Mme Jacob.

MM. Jalabert, Dumoraize et Roger ont également fait leurs efforts pour tirer le meilleur parti possible de leurs rôles. Mlle Lavigne réalise le type d'un collégien accompli.

Quant à Mme Sidney, chargée du rôle de Marguerite, il est charitable de ne pas en parler ?

Le spectacle se termine par *l'Hôtel Godolot*, dont nous reparlerons demain.

A TRAVERS LYON

Une bande de filous. — Nous avons parlé hier de l'arrestation du nommé Severin Penthion, marchand ambulancier, accusé de filouteries au préjudice de plusieurs négociants de la ville, entre autres : MM. Lambert, rue St-Pierre, 26, Crozier, rue Mercière, Bruyas, rue des Remparts d'Ainay, 14 et Berthoux, rue de l'Hôtel-de-Ville, 91.

La police a procédé hier à l'arrestation de deux complices accusés de recel des marchandises volées ; ce sont les nommés Benoit Gue-tal, marchand ambulancier, et Jean Jacquemet, marchand de chiffons, rue Montesquieu, 62.

Mauvais consommateurs. — Charles Collombet et Charles Bruno, deux mineurs de Saint-Etienne, en excursion à Lyon, s'attablaient hier soir au café du XIX^e Siècle, rue de la République. Quand vint le moment de payer, la dépense s'élevait à la somme de 3 f. 50, les deux voyageurs déclarèrent se trouver sans le sou. Le gérant du café les a confiés aux bons soins des gardiens de la paix.

Incendie. — Un commencement d'incendie se déclara hier matin vers 11 heures 1/2 chez Mme V^e Renand, lingère, montée du Chemin-Neuf, 10. Le feu avait été communiqué à du linge par un fer à repasser un peu trop chaud. Les voisins accourus aux cris de Mme Renand eurent bien vite raison de cet incendie minuscule.

Un voleur. — Jean Tardy prenait hier deux paires de chaussures à l'étalage de M. Fournier, cordonnier, rue Bugeaud, 22. L'ouvrier de ce dernier, averti par les voisins, s'élança à la poursuite du voleur et l'atteignit au moment où il se cachait dans l'allée d'une maison de la rue Pierre-Corneille. Tardy, remis entre les mains des agents, fut conduit à la Permanence.

A l'Hôtel-Dieu. — Jules Déchavanne, journaliste cultivateur à Janosse, était occupé le 27 mars dernier, à abattre un arbre à coups de hache, lorsqu'il reçut dans l'œil gauche un éclat de bois. Le coup fut si violent qu'il perdit ce œil. On l'a amené hier à l'Hôtel-Dieu pour y subir l'opération nécessaire.

— Cathérine Arnaud, âgée de 71 ans, cuisinière, rue de Fleurieux, 8, passait ce matin vers 10 heures rue de la Charité, lorsqu'elle fut renversée par une voiture de place. Les roues lui passèrent sur le bras droit qui fut brisé. On l'a transportée aussitôt à l'Hôtel-Dieu.

— Antoine Gay voirurier, rue Chaponnay, 18 passait hier place Perrache, sur une voiture chargée de paille, lorsqu'il fut précipité sur le sol par un cahot de la voiture. Relevé par les passants il fut transporté à la pharmacie Lemonon, place Perrache, d'où après avoir reçu les premiers soins on le conduisit à l'Hôtel-Dieu.

Disparitions. — M. Theriac, demeurant rue Pierre-Corneille, 43, a déclaré au bureau de police du quartier que sa jeune domestique Félicie Boilier, âgée de 17 ans, sortie de chez lui le 29 février dernier pour aller voir son frère dans un bureau de placement du quai St-Antoine, a disparu depuis ce jour sans donner de ses nouvelles.

— M. Issartel, teinturier, quai St-Vincent, 43, a averti le commissaire de police que son père, âgé de 82 ans, a disparu depuis hier.

Pertes et trouvailles. — Mlle Bonhomme de St-Laurent-d'Agnay, a déposé au poste de police un chapeau trouvé sur la place Belle-cour ; il fut réclamé peu après par M^{me} Ginest de St-Priest.

— M. Gabriel Finet, rue Chaponnay, 61, a déposé au commissariat de police de la Part-Dieu, un livret de la caisse d'Épargne oublié chez lui le mercredi, 26.

Un chiffonnier soigneux. — Antoine Michel chiffonnier, rue des Trois-Pierres, ramasse soigneusement tout ce qu'il trouve ; ainsi hier passant sur le quai Claude-Bernard, devant une maison en construction, il vit à terre une planche qu'il ramassa mais les gardiens de la paix l'arrêtèrent et le conduisirent au poste pour cet excès de zèle.

En fourrière. — Deux ans se promenaient hier sur le cours Gambetta (je ne fais pas allusion à deux personnages de notre ville qui pourraient prendre ce mot pour eux). Les deux baudets, réjouis par le beau soleil, respiration librement et marchaient à petits pas, lorsque les gardiens de la paix les conduisirent en fourrière en attendant que le propriétaire vienne le réclamer.

Accidents. — Jean Duzel, revendeur, rue Cuvier, 136, a été renversé hier, sur le quai St-Antoine, par une voiture appartenant à M. Bidet, propriétaire de la ménagerie à Perrache. Après avoir reçu quelques soins à la pharmacie Malignon, Duzel put regagner tout seul son domicile.

— La nuit dernière, vers trois heures du matin, Christophe Vial, demeurant rue Ville-roy, 64, en sortant du restaurant du Théâtre-Bellecour, fit une chute dans les escaliers et se

Feuilleton de L'AVENIR (6)

LA FILLE-MÈRE

PREMIÈRE PARTIE

INÈS

Pendant ce temps, puisqu'il y avait décès, bien qu'il ne s'agit pas d'un crime, le commissaire dressait son procès-verbal, en interrogeant ceux qui, les premiers, étaient entrés dans la chambre et avaient constaté la position de l'enfant sur le corps de la mère.

Mais le principal témoin, celui qui avait parlé d'enfoncer la porte, à la grande indignation de madame Pivin, celui qui avait pénétré avant tout le monde, près des deux victimes, n'était plus là, et il fut impossible de le retrouver.

Chose plus singulière, lorsque Inès eut été transportée à l'hôpital pour y recevoir les soins que réclamait son état, il ne reparut pas davantage.

Madame Pivin ne le revit plus.

Il avait abandonné son logement avec les pauvres meubles et les misérables effets qui s'y trouvaient.

pêcher de la remarquer, de s'intéresser à elle.

On avait essayé de la faire parler, de l'interroger, de l'amener à raconter son histoire.

On avait échoué !

Elle répondait avec douceur qu'elle ne répondrait pas, et force avait été d'en prendre son parti.

On ne saurait rien de son passé.

Elle ne se plaignait point, d'ailleurs... ne récriminait contre personne ni contre rien, et si par hasard, on avait surpris des larmes dans ses yeux noirs, c'est qu'elle pensait à son enfant mort sur son sein tari.

Ivan Daniloff, lui-même, bien qu'il lui témoignât une sympathie aussi profonde que respectueuse, et bien qu'elle parût sensible à ses soins et à ses attentions, et l'accueillît avec un sentiment visible d'affection sincère, — Ivan Daniloff lui-même n'avait pas été plus heureux que les autres, et n'avait rien obtenu de sa confiance.

La veille du jour où elle devait partir, il s'était approché d'elle, et lui avait dit :

— Vous sortez, demain, mademoiselle.

— Qu'allez-vous faire ? Qu'allez-vous devenir, sans ressource ?

— J'ai une ressource ! — lui avait-elle répondu avec un triste sourire.

— Vous comptez sans doute travailler ?

— Oui...

— Mais vos forces vous trahiront, et vous ne trouverez pas de l'ouvrage immédiatement. — Comment ferez-vous les premiers jours ?

— Oh ! soyez sans inquiétude.

— Avez-vous quelque endroit où vous réfugier ?

— Certainement.

— Oh ! tant mieux ! — Mais vous êtes sûre d'y être bien accueillie ?

— Sûre, oui, très sûre !

— Pardonnez-moi, si je suis indiscret... Mais alors, pourquoi n'y êtes-vous pas allée tout d'abord, au lieu d'attendre que la faim vous terrassât ?

— Je ne pouvais y avoir recours... avec mon pauvre bébé.

Sa voix tremblait et elle essuya une larme.

— Et pouvez-vous me dire où vous comptez aller ? — fit-il encore, avec un tel accent de respect et de dévouement, que sa question n'en gardait rien de choquant ou même d'indiscret.

— Non, fit-elle doucement. — Ne m'interrogez pas, monsieur Daniloff ; je ne puis ni ne veux répondre.

— Même à moi ? — reprit-il en insistant avec un ton de reproche soumis et désolé.

(A suivre) ARTHUR ARMOULD.

TRIBUNE LIBRE

On nous adresse la lettre suivante : Monsieur le rédacteur de l'Avenir de Lyon.

Je viens par la présente répondre à une lettre signée Petitjean Gabriel, habitant rue Charlet, 12, insérée dans votre journal du 23 courant, et vous prie de vouloir bien la faire paraître dans votre plus prochain numéro.

La pauvre femme dont parle l'auteur de la lettre, l'occupant point un miserable réduit, mais bien une assez jolie chambre qu'elle a laissée dans un état de malpropreté incroyables, et qu'elle s'était procurée courant septembre, en faisant demander à louer. On lui indiqua qu'elle n'avait pas de quoi payer, elle s'empêcha de payer, elle s'empêcha de payer, elle s'empêcha de payer.

Nous souhaitons que beaucoup de propriétaires agissent avec autant de douceur, plus de profits et moins de désagrément.

Voici, Monsieur, les faits rétablis dans toute leur sincérité, et je défie l'auteur de la lettre de me contredire, il n'ignore pas que cette femme est une famille, il aurait mieux fait de s'adresser que de chercher à soulever l'indignation publique contre les propriétaires.

Veillez gréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération Lyon, le 28 mars 1884.

V. Lespinasse.

Monument des Fédérés. — Au cours de la discussion devant le conseil municipal de Paris, relative à l'érection d'un monument à la mémoire des fédérés, le préfet Poubelle a prétendu que des dispositions législatives interdisaient les concessions collectives.

Pourquoi les généraux Thomas et Lecomte en ont-ils une ? La réaction a honoré ses séides.

La République n'honorera-t-elle pas ses défenseurs ? J. Sommer, 63, rue Tête-d'Or.

La corporation des employés de commerce de nouveauté est convoquée par la société la Prévoyante, à une réunion, mardi 1er avril, à 9 heures trois quarts du soir, Palais de la Bourse, salle des Réunions Industrielles, à l'effet de discuter les résolutions qu'il y a lieu de faire au questionnaire que la commission d'enquête parlementaire, relative à la crise économique, a adressé à cette société.

Comité des républicains radicaux socialistes. — Dimanche 30 mars, salle de l'Alcazar, rue Bonnard, 42, à Montchat, du soir au jour.

Le citoyen Beslin rendra compte de son mandat. La Commission.

Association des anciens élèves de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, sixième arrondissement. — Pour des raisons majeures, la conférence de M. le docteur Bard est renvoyée au dimanche 6 avril, à deux heures, rue Sully, 79.

Aujourd'hui, à 2 heures, Conférence publique et contradictoire, café de l'Univers, place des Maisons-Neuves (Villeurbanne).

Mme Paul Minck traitera ce sujet : Travail et Misère.

Le citoyen Ramet traitera de : l'Ordre dans l'anarchie.

Entrée : 20 centimes, au bénéfice des familles des détenus politiques.

Dames réunies. — Grand concert-tombola organisé par cette Société démocratique, au bénéfice de leur bureau de placement, le 25 mai, au Casino de Vaise.

Diverses sociétés musicales et de nombreux artistes des concerts de Lyon, prêteront leurs concours pour cette soirée.

Des billets sont déposés aux adresses suivantes : MM. Chansard, rue de Flesselles, 23; Garnier, rue Céli, 8; Lacoar, rue Garibaldi, 138; Ganivat, cours Gambetta, 92; A la Chambre syndicale, rue Chaponay, 53.

Comité des républicains socialistes du 4e arrondissement. — (Elections municipales.)

Citoyen, Votre commission d'organisation, satisfait du résultat obtenu par la réunion du 23 courant, en divers quartiers de la Croix-Rouge se sont groupés et ont répondu à son appel.

N'oublions pas, citoyens, que plus le nombre sera grand, plus nous serons forts.

Il est donc de votre devoir de tous les républicains socialistes de venir grossir notre bataillon, pour que le 4 mai nous puissions renverser cette bourgeoisie maçonnique ennemie des travailleurs.

Note. — Les procès-verbaux sont reçus tous les jours, de 8 heures à 10 heures du soir, au comptoir Simon, rue J. Dupard, 18; c/o Michaille, rue Belfort, 23.

Pour la Commission : Chambaron, Forget.

Concert-conférence des apprêteurs réunis. — Après avoir insisté sur l'intérêt instructif offert par la conférence et rendu hommage à M. Bullue, l'émminent député du Rhône, dont l'activité et le dévouement nous sont bien connus, nous ne pouvons résister au désir de passer, par anticipation nos remerciements à mesdames et messieurs les artistes des théâtres municipaux.

Cette pléiade de talents dévoués, dont le propre est la générosité n'a pas voulu clore la série de ses succès de la saison sans faire, à ceux qui les ont applaudis, un adieu tout humanitaire.

Aussi, espérons-nous que le 30 mars, non seulement la corporation entière, mais tous les amateurs du bon et du beau viendront nombreux dans la salle du Casino, se joindre à nous pour leur défer des marques de reconnaissance; et de cet ensemble de talents et d'esprits généreux, il ne pourra manquer de résulter un heureux effet pour les malheureux, objets de la grande œuvre que nous poursuivons.

La Commission.

On trouve des billets aux adresses suivantes : Bar américain, rue de la République.

Godard, coiffeur, rue de la République, 70, à côté du Casino.

Veyret, comptoir, rue Puits-Gallot, 15.

Corbiot, comptoir, rue Duguesclin, angle de la rue Mongolfier.

Faure, rue Tables-Claudiennes, 57.

Kagser, café Bellerville, grande rue Saint-Clair, 11.

Richard, cours Vitton, 14.

Café de l'Union, place du Perron.

Grève des chenilleux. — Continuation de la grève générale.

Citoyen, pas de défection, soyons unis comme nous l'avons toujours été jusqu'à présent, par ce moyen nous sommes sûrs d'arriver à un bon résultat.

Pour les renseignements, s'adresser au siège de la chambre syndicale, rue Garibaldi, 108, chez le citoyen Goutard, de 9 heures à 11 heures, et de 2 heures à 5 heures.

Concert-Tombola. — Nous apprenons qu'un concert suivi de tombola s'organise pour le 6 avril prochain, salle de l'Elysée, rue Basses-du-Port-au-Bois, au profit d'une œuvre démocratique.

Les citoyennes et citoyens qui voudraient se procurer des cartes ou trouveront aux adresses suivantes : Citoyens : Vincent, rue Rabelais, 58;

Gachet, cours de la Liberté, 89;

Chavastieux, rue St-Jeanne, 6;

Bourgeois, route de Vienne, 123;

Buisson, rue Garibaldi, 150;

Perenet, rue Vendôme, 239;

Lavevière, avenue de Pont, café;

Flohet, rue Moncey, 54.

Avis à la corporation des tisseurs. — Les deux commissions, des vingt et un et de l'édifice réunies, portant à la connaissance de la corporation qu'elles prennent pour titre : Commission exécutive du groupement des tisseurs, pour être conforme aux résolutions votées dans la grande assemblée du 23 mars, tenue à l'Alcazar.

Le siège est situé au café Favre, place Croix-Paquet.

Enfants de la Gaîté (salle F. Adoullère, rue Duguesclin, 167). — Dimanche 30 mars, à 5 heures précises, grand concert, suivi de tombola, avec le bienveillant concours de Mlle Anna; MM. Grégoire, Manaut, Paniel, Decoccolis, Bayon et Fauda.

A la fin du concert, il sera tiré une tombola.

Tailleurs de pierres. — La chambre syndicale : in fine MM. les entrepreneurs qui auraient besoin d'ouvriers s'adresser au siège social, rue de la Barre, 10, Lyon.

Le secrétaire, Cartel.

Chambre syndicale des ouvriers tisseurs et fumistes.

Tous les ouvriers tisseurs et fumistes de la ville de Lyon sont invités à une réunion privée dimanche 30 courant, à 2 heures du soir, chez M. Gamet, rue de Chartres, 8.

Vu l'importance de cette réunion, la Commission compte sur la présence de tous les sociétaires et membres de la corporation.

Ordre du jour. — Réorganisation de la Chambre syndicale. La Commission.

Chambre syndicale des ouvriers maroquiniers de la ville de Lyon et de la banlieue. — Dimanche 30 mars, à 2 heures précises, chez Goutard, rue Garibaldi, 108, réunion générale privée des sociétaires.

Ordre du jour : 1° Projets d'étude sur une fédération des ours et peaux; 2° Distribution des nouveaux livrets d'après la promulgation de la loi sur les syndicats professionnels.

A cette réunion aura lieu le versement des cotisations mensuelles et la réception des nouveaux adhérents. Ceux qui n'auraient pas reçu de lettre de convocation en trouveront à la porte.

Le secrétaire, Jules Perrillat.

On demande une bonne ouvrière giletière à la journée, bien rétribuée. S'adresser au bureau du journal.

On demande un jeune homme de 12 à 14 ans pour faire les courses. S'adresser au bureau du journal.

La Vérité matérialiste, groupe antireligieux, cal de Vaise, invité à un banquet fraternel et contradictoire du vendredi 27 courant, appelé par les jésuites le vendredi dit saint.

Ce banquet aura lieu le 11 avril, à Vaise, à 7 heures 1/2 du soir.

On trouvera des cartes chez les citoyens Perrin, rue Lodsolère, 7, à Vaise, et Stauffer, rue de la Claire, 33.

Prix du banquet : 2 francs.

Messieurs Favre frères ont l'honneur d'informer leur clientèle que malgré l'incendie qu'il viennent d'éprouver, toutes dispositions ont été prises pour assurer la livraison de toutes marchandises, aussi exactement que par le passé.

LAINES ET COTONS

à tricoter et au crochet

PÈLERINES ET FICHUS

en mohair, persan, saxe

A. ROYANÉ, r. de la Préfecture, 1

AU BAT-d'ARGENT:

Grande Maison de Blanc,

9, rue de la République.

Immense quantité de

Linge tout confectionné

et prêt à servir, mis en

vente avec baisse de prix

considérable.

Depuis deux mois la

Maison prépare, avec

très grands soins, cette

mise en vente qui n'a pas

eu de précédent.

Névralgies

Nous rappelons aux personnes atteintes de névralgies, migraines, maux de dents, maux d'yeux, surdité, bourdonnements, que le traitement russe du Dr Löwenthal, si réputé pour ses guérisons nombreuses et authentiques, se trouve toujours à la pharmacie ROUQUET, 10, rue Quatre-Chapeaux, Lyon; Ledrun, à Paris, faubourg Montmartre; Jars, à Clermont-Ferrand; Bouchardy à Saint-Etienne; Hemery, à Bourg; Vergiat, à Roanne. Prix du traitement: 4 fr. 50.

La Pharmacie Moderne de Lyon, 5, rue St-Gatherine, délivre gratuitement et envoi franco à toute personne qui en fera la demande une brochure traitant des maladies secrètes et des vices du sang.

Guérison radicale des HERNIES

Hommes, Femmes, Enfants. Paiement après guérison. — THERON & Co, 28, rue Confort, au 2e, Une dame est chargée d'appliquer p. dames.

Le Rédacteur-Gérant, PAGES.

Lyon. — Imp. Moderne, cours de la Liberté, 70

Feuilleton de L'AVENIR (14)

LE Coureur des Bois

Par Gabriel FERRY

— Vous êtes plus raisonnable que je ne le pensais, Cuchillo, dit Arechiza; va pour cinq cents piastres et le dixième du butin.

— Quel qu'il soit ?

— Quel qu'il soit. Maintenant, vous avez ma parole, sauf quelques questions qui me restent à vous faire. Ce val d'Or est-il sur la route que je compte faire suivre à l'expédition ?

— Le placer est au delà du préside de Tubac, et, puisque l'expédition part de ce dernier endroit, vous n'aurez pas à changer votre itinéraire.

— C'est bien. Et vous avez vu, dites-vous, le val d'Or de vos propres yeux ?

— Je l'ai vu sans pouvoir le toucher, je l'ai vu en grinçant des dents, comme le damné qui, à travers les flammes de l'enfer, apercevrait une échappée du paradis, dit Cuchillo dont la figure trahissait, à n'en

pouvoir douter, les angoisses de la cupidité déçue.

Arechiza savait trop bien lire sur le visage humain les sentiments du cœur, pour douter plus longtemps de la voracité de Cuchillo; puis, cinq cents piastres n'étaient pour lui qu'une somme insignifiante; et d'ailleurs l'ambitieux n'est-il pas forcé de donner quelque chose au hasard ? Il se leva, et, d'une cassette d'ébène d'un petit volume, mais fort pesante, déposée près du chevet de son lit, l'Espagnol, prenant un sac de peau de daim qui y était enroulé, en tira une poignée de quadruples. Il en compta trente-deux à Cuchillo, qui les recompta soigneusement lui-même avant de les mettre dans sa poche.

Il avait un peu plus que son compte, mais il ne s'en plaignait pas, et croisant à la mode espagnole le pouce sur l'index de sa main droite :

« Je jure sur la croix, dit-il, que je vais dire la vérité, rien que la vérité. En marchant dix jours au delà de Tubac, vers le nord-ouest, nous arriverons au pied d'une chaîne de montagnes. Elles sont faciles à reconnaître, car un brouillard épais les voile nuit et jour. Une petite rivière longe cette succession de collines; il faut la remonter jusqu'à son confluent avec une autre rivière. Là au point où les deux rivières, en se joignant, forment une langue

de terre, s'élève une colline escarpée, dont le sommet est couronné par le tombeau d'un chef apache. Si je n'étais plus là, vous la reconnaîtrez facilement aux ornements étranges qui la distinguent. Au pied de la colline s'étend un lac; à côté un vallon étroit. C'est le val d'Or; c'est là que les eaux des pluies ont charrié d'immenses trésors.

— L'itinéraire est facile à comprendre, dit Arechiza.

— Mais difficile à suivre, reprit Cuchillo. Des déserts arides à traverser ne sont que le moindre des obstacles; des hordes d'Indiens parcourent ces déserts à chaque instant. Le tombeau d'un de leurs chefs, qu'ils entourent d'une vénération superstitieuse, est le but constant de leurs courses, et c'est dans un de ces pèlerinages qu'ils nous ont surpris, Arellanos et moi.

— Et cet Arellanos, reprit l'Espagnol, n'a-t-il révélé ce secret à personne autre qu'à vous ?

— Vous savez, répondit Cuchillo, que les gambusinos, avant d'entreprendre une expédition, s'engagent en jurant sur l'Evangile, à ne révéler les bonanzas qu'ils pourraient trouver qu'avec la permission de leur associé. Arellanos avait fait ce moment, et la mort l'a empêché de le trahir.

— Ne m'avez-vous pas dit qu'après sa première expédition, il était revenu chez

lui, et que c'est à Tubac que le hasard vous a fait faire sa connaissance ? N'avait-il pas une femme à qui il ait pu confier sa merveilleuse découverte ? Le contraire ne serait guère probable.

— Hier, un vaquero qui passa par ici m'a appris que la femme d'Arellanos venait de mourir, et, eût-elle la possession de ce secret, l'eût-elle révélé même à son fils...

— Arellanos a laissé un fils ?

— Un fils d'adoption, reprit Cuchillo, car le jeune homme ne connaît ni son père ni sa mère.

Don Estévan laissa échapper un geste involontaire aussitôt réprimé.

Ce jeune homme sera sans doute le fils de quelque pauvre diable de cette province ? dit-il négligemment.

— Du tout, il est né en Europe, et probablement en Espagne.

Arechiza sembla tomber dans une rêverie passagère : sa tête se pencha sur sa poitrine, comme celle d'un homme qui cherche dans son esprit à rapprocher des dates éparses.

« C'est du moins, reprit Cuchillo, ce qu'a dit le commandant du brick de guerre anglais qui vint à Guaymas en 1811.

Gabriel FERRY

(La suite à demain)

Pâte Phosphorée Lardet

SIGNOUD Pharmacien Successeur
place des Jacobins, 1, Lyon
Cette Pâte détruit rapidement
Cafards, Rats
Se défer des imitations. Pôt :
1 fr.; demi-pôt: 50 cent.
Expédition franco par colis
postal de trois pôts contre man-
dat-poste de 3 fr.

M^{me} VALLET

Elève de Desbarolles, lit la
destinée dans les lignes de la
main, rue Neuve, 15, Lyon.

UNION IMMOBILIÈRE

Société anonyme, capital 500.000 Fr.

PARIS, 1, r. Grange-Batelière — 33, r. de la Bourse, LYON

DIVERS établissements de bains à céder. Occasions avanta-
geuses. Se hâter pour en profiter.

MANUFACTURE DE PAPIERS PEINTS

LYON, 15 & 17, Rue de Jarente, 15 & 17. LYON

Papiers depuis **15** centimes

Spécialité de Bordures, articles riches, reproductions d'étoffes

POUR LA CAMPAGNE

Grillage galvanisé pour volières, clôtures, ciel-ouvert. — Piquets
en fer pour vignes et espaliers. — Fil de fer, fil d'acier, ronces artifi-
cielles pour clôtures de prairies. — Carton chanvre bitumé pour
toitures légères. — Meubles et Outils de jardin. — Fabrique spéciale de
grandes volières sur mesure.

RAOULX et Cie. 53, Cours Lafayette, LYON

Envoi du tarif par la poste

A LA VILLE DE LYON

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Aujourd'hui Dimanche 30 Mars

GRANDE EXPOSITION INTÉRIEURE ET PUBLIQUE

de toutes les Nouveautés d'Eté



Cette Exposition offrira aux Dames les mêmes assortiments et les mêmes prix que ceux vendus par les quelques premières maisons de Paris. Elle produira par sa gigantesque organisation une telle impression sur le public qu'elle arrivera à convaincre les plus incrédules que non-seulement à VILLE DE LYON laisse bien loin derrière elle les rivalités, mais encore qu'elle s'est surpassée elle-même.

APERÇU DES NOMBREUSES OCCASIONS à nos vingt comptoirs, dont la mise en vente sans exemple aura lieu dès demain lundi 31 Mars

<p>Comptoir des soieries</p> <p>SATINS noirs et couleurs tramés coupes et coupons, le mètre. . . 0 75</p> <p>FOULARDS pour robes petits dessins, largeur 60 cent. 1 40</p> <p>SATIN Duchesse uni, noir et couleurs, au prix incroyable de 1 40</p> <p><i>Affaire sans pareille</i></p> <p>TAFFETAS soie noir, largeur 0,55, à 1 45</p> <p>TAFFETAS noir, tout cuit, très bonne qualité, largeur 0,50, à 1 75</p> <p>POULT de soie noire, largeur, 0,50 c. 1 95</p> <p>SATIN uni, noir, et dans toutes les nouvelles teintes, valeur 3,50, à . . . 1 95</p> <p>TAFFETAS couleur et louisine grisaille, rayures et carreaux, val. 3,90, à SURAH noir, tout soie, largeur 0,58 c. splendide occasion. 2 90</p> <p>DRAP persan, noir de Jobert Audras, garanti à l'usage, largeur 0,54, à . . 2 95</p> <p>SURAH uni, toutes couleurs, affaire extraordinaire. 3 40</p> <p>TAFFETAS cuit, glacé, couleur changeante, qualité garantie larg. 0,54 à <i>Affaire hors ligne recommandée</i></p> <p>OTTOMAN victoria veloutin gros de Lyon, étoffes de 1^{re} qualité, noires et couleurs des petits fils de C. J. BONNET, valeur réelle en fabrication 8 à 9 fr., largeur 0 m. 60, à . . 4 90</p> <p>LOUISINE glacée petit dessin, qual. extra. grande nouv., larg., 0,60 à . . 4 90</p> <p>SURAH et LOUISINE glacé deux tons mille dispositions variées, grande largeur, à 5 90</p> <p>VELOURS noir tissé sur gaze dessin riche haute nouveauté, affaire remarquable, d'une valeur de 12 fr., à . . 7 90</p>	<p>NATTES de Chine, larg. 0,70, à . . . 1 45</p> <p>GRANDES nattes de Chine, larg. 1 m. 35, long. 2 m. 10, occasion 3 90</p> <p>Comptoir des étoffes nouvelles POUR ROBES ET COSTUMES</p> <p>PEPELINE tonkinoise, à 0 30</p> <p>PANAMA quadrillé, jolie disposition, occasion 0 40</p> <p>CHEVIOTTES printanières, colorées, fraîches et nouvelles, hors cours . . 0 45</p> <p>CACHEMIRE ELECTRIQUE, larg. 1,05, toutes nuances nouvelles à . . 1 40</p> <p>PLUMETIS dernière nouveauté largeur 119, prix extraordinaire. 1 95</p> <p>LOUISINE quadrillée et rayées multicolore, nouvelle étoffe soyeuse, val. 3,75 à 1 95</p> <p>Comp. des Indiennes, Zéphyr IMPRESSIONS ET TOILES DE VICHY</p> <p>FOULARDINE à poix, fleurette et et autres dispositions nouvelles, à . . 0 35</p> <p>ZEPHYR anglais, larg. 0,80 fil à fil. teintes unies dans tous les tons, à . . 0 40</p> <p>TOILE de VICHY, larg. 1 m., disposition nouv. très variée, splendide occasion à 0 60</p> <p>TOILE de Mulhouse, dessins pavés, fleurette pastille, garanti bon teint, largeur 0,80, à 0 75</p> <p>SATIN foulard d'Alsace, dessins nouveaux, largeur 0,80, d'une valeur de 1,50 à 0 95</p> <p>COSTUMES plumetis en toile zéphyr, composés de douze mètres zéphyr, quatre mètres broderie, le costume à 13 75</p> <p>COSTUME cachemire et crépons, brodé soie, composé de 9 mètres largeur 120, 4 mètres broderie brocart 35 00</p>	<p>BRILLANTINE noire, grande largeur, qualité inimitable. 0 65</p> <p>NICOISE, étoffe nouvelle façonnée, grand choix, de petites dispositions, noir bleuté, largeur 1,10, pure laine 1 75</p> <p>CACHEMIRE noir, larg. 1,20, pure laine de France, qualité fine, prix extraordinaire. 1 45</p> <p>Comptoir de Blanc de Coton</p> <p>SHIRTING fort, larg. 0,84, le mètre. 0 40</p> <p>CRETONNE écru, larg. 0,80, qualité forte, le mètre. 0 40</p> <p>GUIPURE française blanche ou écru pour vitrage, le mètre, 0,55 et . . . 0 40</p> <p>GRANDS RIDEAUX guipure, haut. 3 m. 50, valeur 9 fr. 50 le rideau. . . 5 90</p> <p>Comptoir de Bonneterie</p> <p>BAS coton écru et nuance fine, côtes Richelieu, la paire. 0 55</p> <p>BAS coton écru 4 fils diminués, affaire extraordinaire, la paire. 0 75</p> <p>CHAUSSETTES coton écru, 4 fils, dimin., d'une valeur de 1 fr. 10 à . . 0 65</p> <p>BAS mi-soie, belle qualité, nuance fine, la paire. 3 25</p> <p>OMBRELLES pompadour, dernière nouveauté 2 45</p> <p>OMBRELLES satin noir, doublé foulard, hors cours. 3 90</p> <p>OMBRELLES Sarah Bernhardt grenat, marine, myrte, etc., splendide occasion 3 90</p> <p>Comptoir des chemises hommes</p> <p>CHEMISES madapol. toutes les tailles occasion extraordinaire, à 2 45</p> <p>GILETS flanelle chiffon pure laine, irrétrécissable 2 45</p> <p>LINGE américain (Hyatt), grande baisse de prix, col droit 0 50</p> <p>MANCHETTES 1 25</p>	<p>PASSEMENTERIE perlée haute nouveauté, grande occasion 0 95</p> <p>BOUTONS pour costumes, choix incomparable, la douzaine. 0 45</p> <p>Comptoir de Mercerie</p> <p>EPINGLE, première qualité, la boîte de 100 grammes. 0 55</p> <p>FIL du Tonkin, extra fort, la boîte de 12 pelotes. 0 65</p> <p>JARRETIÈRES soie, toute nuance, petit coussin satin bouclé or, la paire 0 65</p> <p>Comptoir de Confections POUR DAMES</p> <p>JAQUETTE drap anglais, haute nouveauté, prix unique 8 90</p> <p>MANTILLES cachem. garnies franges et passementerie, valeur 16 f. à CARRICK en joli drap anglais, toutes nuances, ne valant pas moins de 15 fr. à 40 50</p> <p>JAQUETTE façon tailleur, en drap tricotine noir ou couleur, tout ce qui se fait de plus nouveau. 25 00</p> <p>MANTELETS en belle étoffe de soie brochée ou côtelée, ottoman plissé dentelle espagnole pendeloques jais 45</p>
<p>Comptoir des cravates et fichus</p> <p>PLASTRONS Song-Tai, haute nouveauté, en satin et armure soie, ornés d'une épingle, à 0 95</p> <p>PARURES égyptiennes pour dames, dern. genre, à 1 45</p> <p>FICHUS Bengali toutes nuances, grande taille, à 0 95</p> <p>FICHUS Spanish, dentelles tout soie noire et crème, grandes tailles, à . . 2 90</p> <p>PELERINES chenillées et perlées, depuis 6 90</p> <p>Comptoir d'ameublement</p> <p>300 PIÈCES cretonne pour meubles dessins nouveaux d'une valeur de 0,60, à 0 30</p> <p>SERGE Pompadour, grand teint, larg. 0,80, ne valant pas moins de 1,45, à CRÉPONS, dessins nouveaux, pour rideaux chambres et salons, d'ameublement de campagne, larg. 0,60, à TENTURES végétales, étoffes double face, sans envers, pour portières et rideaux, larg. 1,20, à 1 25</p> <p>DAMAS russe, broché, étoffe nouvelle, genre soierie, toute nuance, largeur 130 c., à 1 70</p> <p>RIDEAUX Bahama, tout frangés, double face, avec bordure, hauteur 3 m., le rideau. 4 90</p>	<p>Comptoir des Toiles</p> <p>TOILE blanche pour chemise pur fil, largeur 0,80 à 0 95</p> <p>MOUCHOIRS batiste pur fil, ourlés, imprimés et piqués, la demi-douzaine en boîte. 4 50</p> <p>DRAP toile de ménage blanche, pur fil, sans couture, ourlé à jour, largeur 2,40, le drap. 12 75</p> <p>MOUCHOIRS cholet blanc, avec une belle initiale brodée, le mouchoir. . 0 95</p> <p>SERVIETTE nid d'abeilles, grande taille, la serviette. 0 40</p> <p>COUVERTURES tricot blanc, gaufrée, longueur 2,40, largeur 2 m. . . . 5 60</p> <p>Comptoir de Draperie</p> <p>FLANELLE blanche croisée, pure laine, affaire exceptionnelle à . . . 1 40</p> <p>DRAP anglais quadrillé, toutes nuances, largeur 1,30, pure laine, pour confection. 3 75</p> <p>CHEVIOTTE anglaise, pure laine, largeur 1,30, teintes unies les plus nouvelles, hors cours. 3 90</p> <p>DRAP d'Elbeuf pour pantalons et complet, pure laine, largeur 1,40 occasion 5 75</p>	<p>Comptoir de ganterie</p> <p>GANTS satin fil, avec manchettes, à. 0 65</p> <p>GANTS mi-soie, manchettes mousquetaire, à 1 95</p> <p>GANTS Turin, 3 boutons, qualité garantie, à 1 95</p> <p>GANTS Suède, 2 boutons, occasion extraordinaire, à 1 45</p> <p>Comptoir de Lingerie</p> <p>JUPES percale blanche, avec volants brodés, prix unique. 3 95</p> <p>CHEMISES cretonne fil, festonnée à la main, à 2 75</p> <p>CORSET physiologique, vendu partout à 22 fr., à 45 00</p> <p>MATINÉES zéphyr garnies dentelles toutes nuances 3 95</p> <p>2,000 CHAPEAUX de jardin forme variée, depuis 0 55</p> <p>Comptoir de Rubans</p> <p>RUBANS brochés, haute nouveauté, toute nuance n° 5, à 0 35</p> <p>VELOURS toutes nuances, envers satin n° 16, le mètre. 1 25</p>	<p>Comptoir des Costumes</p> <p>PEIGNOIRS percale, avec dessins pastille ou fleurette, garniture broderie LES MEMES, avec double volants dentelles. 3 90</p> <p>COSTUMES percale garniture broderie à l'encolure à 15 95</p> <p>Les mêmes avec broderie à la jupe. . . 19 75</p> <p>COSTUMES lainage glacé, garniture velours, corsage polonaise, pr. u ique 29</p> <p>JUPES faille toutes couleurs, affaire exceptionnelle 49</p> <p>JUPES de ville satin noir avec dentelles fond jupe soie d'une valeur de 110 fr. à COSTUMES famur toutes couleurs, chemisette surah à 45</p> <p>Comptoir des Costumes POUR ENFANTS, FILLETTES ET GARÇONS</p> <p>COSTUMES zéphyr nouveautés ou royal reps garni de dentelles Médicis de 4 à 7 ans 19 50</p> <p>8 à 12 ans 32 »</p> <p>ROBES toiles de Vichy, avec manches petits volants de 1 an à 5 ans. 2 25</p> <p>COSTUMES lainage dans toutes les nouvelles teintes pour fillettes de 4 à 7 ans. . . 7 50</p> <p>de 8 à 11 ans 9 50</p> <p>COSTUMES pour garçonnets de 8 à 11 ans en draps melton. 6 90</p> <p>En cheviotte unie. 14 50</p>
	<p>Comptoir de Deuil</p> <p>PACHAS noir, tissus gros grains, pour jupes, valeur 0,75, à 0 40</p>	<p>Comptoir de Passementerie</p> <p>FRANGES soie chenille, hauteur 0,12 centimètres, le mètre. 1 45</p>	<p>Comptoir des Articles de Paris</p> <p>BOURSES vrai maroquin et crocodile cadre nickel valeur 1 fr. 50 à . . 0 50</p> <p>PORTE MONNAIE veau anglais ou russe garanti d'une seule pièce à . . 1 45</p> <p>PLATEAUX toutes les formes en vraie laque de Chine et du Japon à . . . 0 95</p> <p>COUTEAU de table manche ébène article exclusif à 0 20</p> <p>PENDULE Jokey parisien. 0 65</p> <p>Inauguration de notre comptoir de parfumerie.</p>